ROUBAIX

Un grave accident à la gare de Lille. — M. Petit, ouvrier en service de M. Dubois, carrossier, boulevard de Strasbourg, était occupé dans la cour de la gare de Roubaix-Wattrelos à décharger un camion dit «au-de-cygne».

M. Petit fut impulsionné à retenir une balle de dédoublement, avant que ses camarades l'eussent aidé pour la faire tomber sur le wagon, son pied entraîné l'ouvrier qui vint s'abattre sur les montants de siège et de la roue sur le sol.

Avec l'aide du personnel de la gare, M. Petit fut ramené chez lui, rue Fourcroy, cour Boussemart, et y reçut les soins de MM. les docteurs Dupré et Debosby.

Un épanchement sanguin considérable s'était déclaré au côté et une fracture des côtes est fort probable. Le blessé devra subir deux mois de repos.

Les vols au camion. — Malgré une active surveillance de la part de la police, un malfaiteur malheureusement inconnu, est encore parvenu, mercredi vers six heures du soir, à dérober deux bobines de laine placées sur un camion appartenant à M. Dubois, carrossier, boulevard de Strasbourg.

Le domestique qui conduisait le véhicule a déposé une plainte entre les mains du M. Prudhomme, commissaire de police du de arrondissement, car il croit que le vol a été commis tandis qu'il passait avec sa voiture dans la rue Turgot, au Cat de Four.

Une grève dans une filature. — Hier matin, vingt-huit ouvriers attachés de la filature de MM. Mullier frères, rue de l'Ommelet, se sont mis en grève, demandant une amélioration des matières.

Ce fait, les fileurs et les bâcleurs devant chômer.

Blessé par son tombereau. — Mercredi vers quatre heures du soir, M. Jules Delaporte, âgé de 35 ans, domestique, demeurant rue du Labyrinthe, 47, à Tourcoing, passait dans la rue du Luxembourg avec un tombereau appartenant à ses patrons, MM. Benoist frères, négociants en déchets, rue de l'Ouest, lorsque par suite d'un lourd mouvement il glissa de son siège et tomba sur le sol, sous la voiture dont une des roues lui passa sur la jambe gauche.

Relevé par des passants, M. Delaporte fut transporté dans un estaminet voisin où M. le docteur Lepere vint lui donner des soins. Le praticien constate que le blessé avait la cheville gauche fracturée, ce qui nécessitera un repos de plusieurs semaines. Après un pansement sommaire, M. Delaporte a été reconduit chez lui en voiture.

Vol d'une voiture. — Un malfaiteur resté jusqu'ici inconnu a dérobé mercredi soir une voiture à bras appartenant à Mme Veuve Bessebaert, négociante en laines, rue de la Chapelle-Carette. La chapelle se trouvait devant l'habitation de Mme Bessebaert.

Liste électorale pour 1907. — Les demandes en inscription sur la liste électorale de 1907 seront reçues à la Mairie de Roubaix à partir de ce jour.

Les intéressés doivent se présenter, le plus tôt possible, munis des pièces ci-après indiquées : Extrait de naissance ou livret de mariage; Audience carte d'électeur ou certificat de radiation ; Livret militaire ou certificat d'exemption ; Récépissé de changement de domicile civil ou pièce justifiant d'une durée de résidence de 6 mois à Roubaix (Livret ou quittances de loyer, bail). Les naturalisés devront produire leur acte de naturalisation.

Les fils d'étranger, non inscrits sur les tableaux de recensement de la classe prochaine, ne retirait pas leur acte de naissance et avant 21 ans révolus au 31 mars 1907.

Les accidents du travail. — Chez MM. Motte et Blanchot, M. Jules Noppe, âgé de 26 ans, homme de peine, demeurant rue de Mons, 76 a'est fait une entorse du genou gauche en sortant une balle de coton. Six semaines de repos.

— Chez MM. Dujardin frères, M. Jules Barbieux, âgé de 30 ans domestique, demeurant rue de la Mésolière, cour Delrenne, 1, a été blessé au gros orteil droit par un coup de pied de cheval. Quinze jours de repos.

— Chez MM. Roussel et de Becker, M. Louis Loridant, âgé de 30 ans, teinturier, demeurant rue de Tripoli, cour Vienne 2, s'est fait une entorse dorso-lombaire en soulevant un cuvier. Quinze jours de repos.

— Chez MM. Motte et Meillessoux frères, M. Gérès Achemer, âgé de 25 ans, dégraisseur, demeurant rue de Beaurepaire, 6, s'est fait une plaie à l'auriculaire droit en soulevant un tonneau. Quinze jours de repos.

— Chez M. Vandamme Henri, M. Jean Cappelle, âgé de 19 ans, tourneur, demeurant rue du Téléphone, 50, à Croix, a eu l'auriculaire gauche écrasé entre le chariot et le pisteau de son métier. Vingt jours de repos.

— Chez MM. Auguste Florin et Cie, M. Benoit Joseph, âgé de 40 ans, tisseur de soie, demeurant rue de Toulouse, cour Masuvel, 21, s'est fait une entorse du genou droit en tombant. Quinze jours de repos.

— A la Société Anonyme de la rue de Soubise, M. Cyrille Droegenbroeck, âgé de 31 ans, tisserand, demeurant rue de Soubise, 32 a eu le gros orteil droit écrasé sous un rouleau. Trente jours de repos.

Samedi 5 et Lundi 7 Janvier, RECLAME aux GALERIES LILLOISES : NATTES DE CHINE, qualité supérieure, **135 × 180, val. 2'50, vendues 1'60.** 67588

Tribunal de Simple police. — *Audience du jeudi 3 janvier 1907.* — **Affaires diverses.** — Pour infraction à la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire, cinq francs d'amende à MM. Vangeluwe Alfred, marchand de confections rue de Tourcoing ; Jules Lebron, grenier, rue Pellart, 2 ; Lampe Emile, photographe, rue de l'Epeule, 70. Pour le même motif, deux amendes de cinq francs à MM. Lapeir Gustave et Potteria.

Un franc d'amende à Desobmacker Alphonse et Léon Riviere, pour jeu de hasard sur la voie publique. ; Esquinet Arthur, Dewer Alfred, Hoël Louis, Debled Prosper, Righaud Edouard, Marin Désirmies, Roger Henri, pour ivresse mutuels.

Cinq francs d'amende à Jelin Quevauviller pour injection à la police des cabarets.

Pour ivresse, jurons ordurers et insultes aux agents, 5 francs d'amende à Henri Alberghe et Auguste Delesnoy. Cinq francs à Achille Delbrouck, pour ivresse scandaleuse. Un franc d'amende à MM Becoist frères pour défaut de demande d'autorisation d'ouverture d'un établissement de bastage de déchets.

M. Adolphe Neirinck n'a pas présenté son double-mètre à la vérification. Cinq francs d'amende.

Trois amendes de cinq francs à Rémy Breme pour avoir conduit sur la certificat une automobile n'ayant ni lanternes, ni numéro.

Pour vente de journaux sans autorisation, un franc d'amende à J.-B. Descamps et trois francs à Emile Vesbove.

Un franc d'amende à Albert Wibaux, pour avoir traversé la commune de Wasquehal avec quinze moutons.

Le passage dans Wasquehal est interdit aux animaux de boucherie par suite de l'épidémie de fièvre aphteuse.

Trois jours de travail à Omes Mesureau, pour violences sur Lauer.

Un jour de travail à Emile Plouvet, pour violences très légères sur son voisin Vanschoonisse.

Ouverte à sept heures, l'audience est close à dix heures vingt.

134 Section de la Coïmagination française et Caisse mutuelle de remboursement des Prévoyants de l'Avenir. — Le 6 janvier, de 9 h. 1/2 du matin à midi, à la salle Ste-Cécile, rue St-George, 23, recette des cotisations et inscription des nouveaux sociétaires.

Théâtre des Variétés. — Le 6 janvier, en matinée à 4 heures et en soirée à 8 heures, spectacle cinématographique sans précédent : 4.000 mètres de vues comprenant les toutes dernières actualités. Prix des places : 1 franc, 50 centimes. 30 centimes. Enfants demi place aux fauteuils et parquets.

Théâtre du Fontenoy. — Dimanche prochain 6 janvier, à 8 heures précises, représentation extraordinaire : « Carlouche ou le Roi des Voleurs », drame populaire en 5 tableaux. La soirée sera terminée par « Les Charbonniers », opérette. On commencera par « Dickson-Elixir », vaudeville en un acte. Location, 69 bis rue de la Gare et 25 rue Richard-Lenoir.

Etat-Civil

Naissances du 3 janvier. — Maria Williems, avenue Jussieu — Charles Voet, rue Mc Campagne, 110 — Jean Toilent, rue Labreyère, 9. Vandamme, 1 — Marie Dusbarbient, rue Mascéen, 5 — Emelie Godart, rue Alfred-de-Musset, 5. Delmerre — Louis Lobsier Grande-Place, 28 — Adolphe Meury, rue Vauban, 6 bis — Raymonde Sancleine, rue Decrème, 4.

Mariages. — Entre : Louis Devrieu, tisserand, rue des Anges, 48 et Pauline Dejouge, tisserande, rue Beaurepaire, 8. Jésert, 7 — Paul Cochvieux, tapissier-garnisseur, rue Mekel-arte, 19 et Léonie Verbeck, piquûrée, rue Makellerie, 7

Décès. — Adolphe Turpyn, 64 ans, rue Sebot-Amaud, 55 — Lucie Lecomte, 49 ans, rue de la Baisnes, 29 — Victor Lecocq rue Barbiena — Adolphe Toncoully, 33 ans, rue de l'Alouette, 19, a. Lecluse, 2 — Simonne Duruyck, 5 mois, rue Archimède, 75 — Clarisse Gonsemel, 18 jours, boulevard de Mulx, cité St-Henri, 10 — Alexandre Ravisert, 73 ans, rue de la Gare, 5 — Germaine Gentier, 17 ans, rue Branchemelle — Julie Destombes, 72 ans, rue Blanchemaille.

Condition publique des matières textiles

Relevés mensuels comparatifs

Décembre 1904

ss colis de soie			5.122 k.
ss.ess	de laine peignée		1.437.089
ss.ess	de laine filée		397.908
ss.ess	de laines div et blousses		169.037
ss.ess	de coton		110.088
ss.ess colis pesant ensemble			2.126.094

Marché à terme : 5.061 k

Décroissage . . . 133 1/2 opérations
Tirage . . . 1.990 1/2 »

Décembre 1905

ss colis de soie			6.121 k.
ss.ess	de laine peignée		1.071.417
ss.ess	de laine filée		323.983
ss.ess	laines div. et blousses		123.173
ss.ess	de coton		149.449
ss.ess colis pesant ensemble			1.677.006

Marché à terme : 72.168

Décroissage . . . 139 1/2 opérations
Tirage . . . 1.876 1/2 »

Décembre 1906

ss colis de soie			4.598 k.
ss.ess	de laine peignée		1.196.508
ss.ess	de laine filée		350.866
ss.ess	laines div. et blousses		158.648
ss.ess	de coton		202.667
ss.ess colis pesant ensemble			1.752.541

Marché à terme : 10.116

Décroissage . . . 163 1/2 opérations
Tirage . . . 1.855 »

TOURCOING

Fin de clôture. — Dans la soirée de mercredi, vers 8 heures 1/4, des individus faisant partie d'un groupe passant rue d'Anzin, jetèrent des pierres dans les fenêtres du fer étage de la maison portant le numéro 16 de ladite rue, habitée par M. Emile Demuynck, 47 ans, représentant de commerce.

Cinq vitres volèrent en éclats. Des coups de pied donnés dans la porte d'entrée enfoncèrent également un panneau. Par sa fenêtre, M. Demuynck tira un coup de revolver à blanc, dit-il, sur le groupe qui continua sa route. Une enquête est ouverte sur cette affaire par M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement.

La nomination de M. Emile Lecomte, adjoint, au grade de chevalier de la Légion d'honneur. — La lettre suivante a été adressée à chacun des membres de l'assemblée communale :

« Vous avez appris que notre honorable collègue, M. Emile Lecomte, a été nommé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

« Persuadé que les membres de l'assemblée communale voudront, par une manifestation de sympathie, témoigner à M. Lecomte qu'ils approuvent hautement la décision par laquelle le Gouvernement de la République lui a conféré cette distinction, je vous prie de vouloir bien vous trouver le 6 courant, à 10 heures 3/4 très précises du matin, à l'Hôtel de Ville, d'où le Conseil municipal se rendra en corps au domicile du nouveau chevalier de la Légion d'honneur. »

Le Maire de Tourcoing,
Signé : L. SALEMBIER, adjoint.

Accidents de travail. — Alfred Dendieval, 36 ans, bâcleur chez M. Duvillier-Wattine, filateur de coton, rue du Tilleul, a fait une chute sur un rail de son métier. Plaie de la jambe droite. Docteur Debuchy, 15 jours.

— J.-B. Nullens, 13 ans, bâcleur chez MM. Motte frères, fileurs de coton, rue des Piats, a eu l'index droit comprimé entre le bâti et le bottoir de son métier. Plaie par écrasement de la pulpe du doigt avec arrachement de l'ongle. Docteur Debuchy, 15 jours.

— Mlle Léontine Demeyère, 16 ans, bâcleuse chez M. Trent Réquillart, fileteur, rue de Roubaix, s'est fait prendre l'index et le médius droits dans l'engrenage de son métier. Plaies des deux dernières phalanges. Docteur Defuscez, 20 jours.

Théâtre du Fontenoy. — Dimanche prochain 6 janvier 1907, représentation de *Catouche ou le Roi des voleurs*, drame à grand spectacle. La soirée commencera par *Dickson-Elixir*, comédie en un acte, elle sera terminée par les *Charbonniers*, opérette. — Location 69 bis, rue de la Gare et 25, rue Richard Lenoir.

Etat-Civil

Naissances du 3 janvier. — Labron Marie, 14 du Brun-Pain, 20 bis — Dereka Joseph, rue du Rhin, 22 — Delestre Renée, rue Claude-Bernard.

Mariage. — Entre : Vanmoerlegham Charles, profesur de dessin, et Filomène Aline, couturière.

Décès. — Deltombe Christine, 60 ans rue de Roscq, 1.

AUTOUR DE LILLE

WATTRELOS. — Nous apprenons avec plaisir qu'au Congrès tenu dimanche dernier à Lille par l'Association Régionale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, M. Paul Debeurme, président de la société de gymnastique « La Gauloise » a été élu membre du Comité Central de cette importante association qui compte plus de 120 sociétés affiliées et plus de 15.000 membres.

BAUBOURDIN. — Le Conseil d'administration de l'Union horticole en récoura, dans son local habituel, rue de la Gare, demain samedi 6 janvier, à 7 heures et demie du soir. La présent avis tiendra lieu de convocation.

CYSOING. — M. Vérin, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Montagne, s'est rendu hier à l'hospice de cette commune, pour procéder à l'autopsie du cadavre de jeune Delecourt, pratiquée par M. Déléarde, médecin-légiste.

Les magistrats n'ont entendu aucun témoignage, mais on peut d'ores et déjà déclarer que les bruits qui ont circulé sur la mort de valet de ferme ont été exagérés.

Le jeune homme n'a peut-être pas reçu tous les soins qu'exigeait son état et sa santé déjà délicate avant même qu'il fut victime de l'accident que nous avons relaté, mais on ne saurait cependant incriminer quelqu'un dans cette triste affaire. L'opération à laquelle a dû demeurer que Delecourt était tuberculeux, mais elle ne permet cependant pas d'affirmer que le malheureux garçon ait été maltraité.

LA MADELEINE. — *Le Société de Gymnastique « La Vaillante Madeleinoise »*, composée de 100 membres, précédée de la fanfare des « Trompettes des Halles Centrales » et d'une délégation de « L'Avenir du Sud » de Lille, a fait sa première sortie le 30 décembre, à 3 heures du soir, et s'est présentée à la Mécélopolis, place des Ecoles, à Berkem, (La Madeleine). Les gymnastes ont exécuté quelques mouvements d'ensemble qui ont fait l'admiration de tout le monde.

M. Jonquel, président fondateur, et M. Paul Playes, président actif, ont offert chacun une palme à M. Georges Nys, directeur de la Société, en reconnaissance des efforts considérables qu'il a donnés à la Société.

M. Ricourt a fait le historique des mêmes M. Jonquel, Playes, Vincent et Corbu, vice-présidents, ainsi que tous les membres de la commission.

M. Playes a ensuite répondu, puis la société s'est rendue chez son président actif, où les vins d'honneur ont été offerts et où le vin traditionnel a été entonné.

TEMPLEUVE. — La Société Théâtrale de Lille donnera un spectacle très intéressant le 13 janvier prochain, à quatre heures et demie, dans la grande salle des fêtes de la Mairie de cette ville. De nombreux intermèdes et comédies seront interprétés par des lauréats de « L'Union Française de la Jeunesse », membres de la Société. Prix des places : premières, 1 franc ; secondes, 50 centimes. — Les cachets sont en vente dès à présent chez le concierge de la Mairie.

ARMENTIERES. — Jeudi matin, vers sept heures et demie, le nommé Désiré Gille, directeur des travaux municipaux, est mort subitement dans l'estaminet Leignel, rue Neuve. Gille, qui était âgé de 57 ans, souffrait d'une affection cardiaque.

HELLEMMES. — Dimanche 6 janvier 1907, à quatre heures du soir, salle de la mairie, sous la présidence de M. Fanyou, maire d'Hellemmes, conférence sur la mortalité infantile : la défense de l'enfant, par le docteur Beaupree, secrétaire de la Société Nationale d'Encouragement à l'Hygiène de l'enfance. — L'Hygiène de l'enfance, par Raimond Everd.

FRETIN. — *Adjudications du Bureau de Bienfaisance, 26 décembre 1906.* — Le pain a été adjugé à M. Merchand, boulanger à Fretin, moyennant un rabais de 3.50 pour cent sur le mercuriale de Lille.

La viande a été adjugée à M. Monco, boucher à Fretin, au prix du 1 kr. 00 le kilog. Le lait pour l'hospice a été adjugée à M. Dup ichaile, cultivateur à Fretin, à raison de 0.30 le litre.

Le charbon a été adjugé à M. Vanbellenghe, marchand à Fretin, au prix de 31 fr. 50 les mille kilos.

Les fournitures scolaires ont été adjugées pour les années 1907, 1908 et 1909 à M. Mesnile, libraire à Lille, moyennant un rabais de 41 fr. 50 pour cent.

RONCHIN. — *Fête de l'Arbre de Noël au Grand Rosichin.* — Plus de 40 personnes ont assisté à cette fête et ont écouté avec attention la remarquable conférence faite par M. Quivy, vice-président d'honneur, sur l'œuvre de la Société du Tir du Grand Ronchin depuis sa fondation. Après une distribution extraordinaire de vêtements, jouets, oranges, coquilles, chocolat Lacroix faite aux élèves, une tombola a été offerte aux visiteurs de l'Exposition. Voici les numéros gagnants :

2265	2413	2714	2853	2928	2387	2473	2716
2364	2036	2319	2538	2730	2468	2039	2350
2359	2735	2608	2040	2351	2509	2747	2509
2367	2364	2660	2765	2907	2068	2368	2627
2735	2915	2927	2074	2635	2409	2913	2078
2299	2012	2825	2923	2066	2411	2081	2835
2323	2907						

Les lots non réclamés pour le 15 janvier prochain seront acquis à l'œuvre de l'Arbre de Noël.

Sports et Jeux

FOOT-BALL

Association Sportive Lilloise

Dimanche prochain 6 janvier, une équipe mixte de l'A. S. L. se rendra à Belly-Grenay, pour y matcher l'équipe première du Racing-Club de cette ville.

Voici la composition de l'équipe lilloise : *But* : Aldebert (capt.). *A droite* : Dugitel, Fibbé ; *Demis* : Godefroy, Marquier, Vandeulenne ; *Avants* : Demailly, Legrand, Gruard, Bombeke, Major ; *Remplaçants* : Dogre Jovenet, Bandry.

Rendez-vous pour tous les équipiers à 10 h. 3/4 à la gare pour établir le billet collectif, le train partant à 11 h. 05.

LA BELGIQUE

Bandits masqués à Thollembeek

Gand, 2 janvier.

Lundi, un acte de banditisme a été commis dans la ferme des époux Bruylants, au hameau d'Driesse, à Thollembeek. Les malandrins, au nombre de trois, étaient masqués.

C'était cinq heures du matin, lorsque l'épouse Bruylant en ressortit à étable pour traire les vaches. Les bandits, qui devaient être au courant des habitudes des gens de la maison, l'y enfermèrent, et l'un d'eux resta auprès d'elle, la menaçant de mort si elle poussait un cri. Pendant ce temps, les deux autres pénétrèrent auprès du fermier, qui se trouvait encore au lit, et lui assénèrent sur la tête deux terribles coups de marteau. L'un des coups lui occasionna une affreuse blessure au-dessous de l'œil ; l'autre lui défonça une partie des dents, déchira les lèvres et fracassa la mâchoire. Les bandits fracturèrent alors le coffre où ils trouvèrent l'argent, mais ils n'y trouvèrent qu'une somme de 21 francs. La veille, le fermier avait vendu une vache, détail que n'ignoraient pas les malfaiteurs, sans doute.

Les bandits séjournèrent encore quelque temps dans la maison, traînant les autres meubles, puis se retirèrent. Comme ils arrivaient dans la cour, le fermier reprit ses sens : il se leva, s'empara de son fusil, et le déchargea dans la direction des malfaiteurs.

L'épouse Bruylant sortit alors de l'étable, accourut au secours de son mari, et lui donna les premiers soins. Son état est grave. On ne possède aucun renseignement pouvant mettre sur la trace des bandits.

Drame conjugal

Un mari tue sa femme à coups de rasoir et tente de se noyer

Bruxelles, 3 janvier.

Un forfait horrible a eu lieu à Differdange (grand-duché de Luxembourg). Un nommé Lethir avait, par suite des mauvais traitements qu'il lui faisait endurer, lassé sa femme, Catherine Huss, qui avait quitté le domicile conjugal.

Hier soir, à dix heures, Lethir se rendit chez sa femme. Ils passèrent ensemble une partie de la nuit. Vers le matin, une violente querelle éclata entre les époux. Armé d'un rasoir, Lethir coupa la gorge à sa femme, qui expira peu après. Le cadavre portait 27 blessures. Tournant ensuite son arme contre lui-même, le meurtrier essaya de se trancher la gorge. Son état est néanmoins peu grave.

Terrible explosion

Bruxelles, 3 janvier.

A Quéragnon, près de Mons, une femme Lecomte, épouse d'un mineur, a provoqué une violente explosion en mettant du combustible dans son foyer. Elle a été blessée aux jambes, à la poitrine et à la tête. Son mari a reçu une pièce de fonte dans le ventre et est mort sur le coup. Son mari a été également blessé. On croit que la femme Lecomte, en glanant du charbon, a remassé une cartouche de dynamite égarée, laquelle a explosé.

Un steamer échoué

Bruxelles, 3 janvier.

Le steamer de la ligne Hambourg-Amérique, le « Borisia », s'est échoué près d'Anvers. Il est dans une position presque verticale. On craint qu'il ne se brise.

FINANCES

Paris, 3 janvier.

Seul sur la Rente réaction assez sensible. L'ensemble du marché est très satisfaisant. Notre Rente se retrouve ferme à 95.05. Fonds Russes presque tous en avance. La Russe 1906 fait 99.30. Nos Sociétés de Crédit sont en excellente tendance : Crédit Foncier 690, coupon de 15 fr. détaché le 2. Crédit Lyonnais 1.223, Comptoir d'Escompte 692, Société Générale 501.

En Banque, signalons la nouvelle progression de Lorinum Grès à 109.50. Les obligations 3 0/0 de la Compagnie concessionnaire des Docks et du Port de Bahia. Introduites hier à 470, sont demandées à 452.

Nous avons annoncé la mise en souscription de 4.000 actions de 500 francs de la Compagnie française d'Eclairage Commercial aux guichets de la Société Générale Française Industrielle, 33, boulevard Haussmann ; cette Compagnie n'entre pas de période improductive, car elle a reçu déjà les propositions de plusieurs communes et possède l'usine en pleine marche de Guignicourt.

Plus on se rapproche de la date d'introduction des actions Zinc de Tarnet sur le marché en banque, fixée au 10 janvier, plus les ordres d'achat se présentent nombreux sur le marché libre, cette affaire paraissant devoir produire un jour des bénéfices importants ; ces titres sont demandés, sur le marché libre, aux environs de 124.

Le prix des obligations de la Cie des Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, au cours d'émission, est ainsi fixé jusqu'à nouvel ordre : Obligations 3 0/0, Janvier-Juillet, 415 francs coupon détaché ; Obligations 3 1/2 0/0, Mai-Novembre, 445 francs.

Tablettes d'un Spéculateur, 3, r. d'Amboise, Paris

A MEDITER

« Le public se demande parfois pourquoi Médecins et Pharmaciens ordonnent si souvent indemnes des épidémies ?

« C'est parce qu'ils ne boivent comme apéritif que du BANYULS-TRILLES. »

(Extrait du « PETIT PRATICIEN » organe de Défense des intérêts professionnels médicaux et pharmaceutiques)

DANS TOUS LES CAFES ET LES BONS ESTAMINETS

Exigez l'étiquette sur la bouteille 33868

GALERIES LILLOISES. Cycleria, Cordonnerie, Bonneterie, le **CHOCOLAT** des Galeries Lilloises qui en mangent 900 kilos par jour. n.n.5000

CONSULTATION GRATUITE
A TOUS LES LECTEURS
Voir à la dernière page la Consultation

Les Hémorroïdes

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on souffre beaucoup moins qu'il existe un médicament, l'Elixir de Virginie Nyrdahl, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. Qu'on n'ait écrire Nyrdahl, 20, rue du Rocher, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie le plus pénible quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl. n.n.3427

LAINES

Marché à Terme du 3 Janvier

Roubaix (à vide) — Cote officielle du peigné (Type suivant) — Janvier 5.325 ; février 5.325 ; mars 5.35 ; avril 5.35 ; mai 5.35 ; juin 5.375 ; juillet 5.375 ; août 5.375 ; septembre 5.375 ; octobre 5.375 ; novembre 5.50 ; décembre 5.50.

Tourcoing (à 4 h. 1/2). — Janvier 5.35 ; février 5.725 ; mars 5.675 ; avril 5.65 ; mai 5.675 ; juin 5.575 ; juillet 5.575 ; août 5.575 ; septembre 5.575 ; octobre 5.55 ; novembre 5.50 ; décembre 5.50.

Roubaix-Tourcoing (Affaires traitées à la Corbeille). — On a traité 275.000 kilos dont détail suit :

La matin : sur juin, 5.000 kilos à 5.55 ; 5.000 kilos à 5.525 ; 25.000 kilos à 5.50 ; sur février, 30.000 kilos à 5.70 ; 5.000 kilos à 5.75 ; 5.000 kilos à 5.725 ; sur mars, 5.000 kilos à 5.65 ; sur avril, 5.000 kilos à 5.65 ; sur mai, 25.000 kilos à 5.60 ; sur août, 5.000 kilos à 5.55 ; 30.000 kilos à 5.50 ; 5.000 kilos à 5.575 ; sur septembre, 5.000 kilos à 5.55 ; 10.000 kilos à 5.50 ; sur octobre, 10.000 kilos à 5.525. — Total : 165.000 kilos.

La soir : sur janvier, 30.000 kilos à 5.55 ; sur mars, 15.000 kilos à 5.575 ; 5.000 kilos à 5.50 ; sur avril, 10.000 kilos à 5.65 ; 5.000 kilos à 5.675 ; sur mai 10.000 kilos à 5.50 ; sur septembre, 5.000 kilos à 5.55 ; 25.000 kilos à 5.575 ; sur octobre, 5.000 kilos à 5.55. — Total : 110.000 kilos. — Ensemble : 275.000 kilos.

Stock : An 30 novembre 45.000 kilos
» An 31 décembre 100.000 »
Augmentation : 55.000 »

SUINT

La matin : mars, avril, mai, 182 ; juin, juillet, août, 181 ; septembre, octobre, novembre, 180 ; décembre, 197.

Annexe. — Affaires 415 0.0 kilos. — Tendance : Soutenue.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 3 Janvier 1907

AUDACIEUX CAMBRIOLAGE
A MARCQ-EN-BARŒUL

Un cabaret mis à sac. — Le cambrioleur, armé d'un poignard, s'introduit par une fenêtre

Les cambriolages comme les crimes se succèdent sans interruption et leurs auteurs continuent à jouir de l'impunité. C'est qu'en vrai les multiples précautions dont ils s'entourent rendent particulièrement difficiles, si pas impossibles, les recherches de la police et aussi que les tribunaux leur prouve, à l'égard des chemapans, d'une indulgence absurde.

Dans la nuit du 5 au 6 décembre dernier, un cambriolage commis à Marcq-en-Barœul a cependant entraîné la comparution en correctionnelle de cet auteur.

Les circonstances de fait dans lesquelles l'opération a été accomplie méritaient le renvoi aux assises du malfaiteur et on ne s'explique guère qu'il ait échappé à cette juridiction.

Les victimes de ces méfaits sont les époux Canon-Deblaere qui sexploitent un petit cabaret sur la route de Menin, à Marcq-en-Barœul. Ces cabaretiers relativement aisés vivent du petit produit de leur débit de boissons.

Moment propice

Les époux Canon, après avoir préalablement fermé leur établissement, montèrent se coucher dans leur chambre située au deuxième étage ; il était à ce moment environ 10 heures du soir.

A minuit, la cambrioleur qui avait suivi toutes ces allées et venues jugea le moment venu d'opérer. A cette heure les cabaretiers dévalent être endormis et il pourrait agir en toute quiétude.

Il s'attaque à la porte de la cuisine. Il brise l'un des carreaux qu'il avait préalablement enlevé du bois afin d'en atténuer le bruit du fracas et pénètre par cette couverture dans la maison.

Toutes les portes étaient ouvertes, il est aussi toutes facilités pour ne pas faire du bruit. Il avise un lampe à pétrole située sur une commode et après l'avoir allumée, il s'en éclaire. Il mit à son tour les tiroirs, fouillant pêle-mêle sur le plancher le linge et d'autres objets qu'ils contenaient.

Il trouva une montre en argent, une montre en acier, un revolver, une paire de boucles d'oreilles et deux chaînes de montre. Dans le tiroir de celle-ci, il s'empa de deux sommes de 12 francs qui composait la recette de la journée.

Il entendirent Mauléon, à travers ses chant-te-cœur et crachant de le bouc, qui leur criait — d'une voix que faisait trembler une haine implacable :

— Je me vengerai, Senoncourt, ah ! je me vengerai terriblement...

Bastien sentit, sur son bras, tressaillir le bras de Robert-Albert.

— Tu redoutes sa vengeance, mon fils ?

— Oui... pour moi et aussi pour ceux que j'aime... Pour toi... et pour elle...

— Tu as donc peur de lui ?

— Hélas !

Et le duc baissa la tête...

Le lendemain, il se rendait à Mauléon. A la première heure du jour, il avait reçu un billet apporté par un paysan. Le billet était de Gaspard qui avait passé la nuit dans une auberge des environs. La lettre disait simplement :

« N'oubliez pas mes ordres. Je veux que vous obéissiez aujourd'hui même. »

Et Senoncourt obéissait.

(*A suivre*).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVET
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
98, Rue Nationale, Lille

l'orme et le bouleau. Alors, en prononçant des paroles bizarres, à voix basse, Route-la-Bosse cueillit une tige de fougère mâle et vint l'agiter sept fois sur la tête de Mauléon.

— Par la vertu de l'herbe aux sortilèges, ton âme est mise à nu... et ce que j'en aperçois est sinistre... Aujourd'hui, après les crimes de ton passé, car je vois dans ton passé des crimes, tu rêves un forfait nouveau... tu rêves d'épouser une vierge innocente et pure dont tu convoites la fortune, car tu es ruiné, criblé de dettes, à bout d'expédients, aussi près de toutes les hontes d'une vie crapuleuse que tu es près de cette mare aux eaux de boue et de pourriture...

Gaspard se retourna, dans un brusque mouvement de crainte.

En effet, il était sur le bord d'un trou rempli d'herbes gluequeses, d'eau épaisse par tous les siècles, et peut-être à ce moment qu'un souvenir lui traversa l'esprit, car il fit un autre mouvement pour s'en éloigner.

Bastien et Senoncourt se mirent à rire.

— Tu as peur, Mauléon ? dit le duc.

Gaspard se raidit encore contre son souvenir et tassa une bouffée de fumée, sans répondre. Comme s'ils s'étaient entendus pour cela, Robert-Albert et l'inflexible archer... de lui, semblaient goûter lui barrer le chemin.

— *Mon fils, dit le fou, tu viens de rire. N'oublie pas nos conventions...*

En m'adressant à Gaspard, il agita de nouveau l'herbe aux sortilèges.

— Dévoile, dévoile cette âme de misérable, cette âme de bandit... Que vois-je ? Tu penses à contracter un nouveau mariage alors que tu es assassiné ta première femme... car la pauvre et délicate créature est morte de tes mauvais traitements, bourreau... Tu l'avais séduite et c'est le revolver en poing que son père t'a obligé à l'épouser, lâche entre tes lâches... Il ne te quittait pas... il partageait ta vie... Il mangeait avec toi, couchait près de toi... et, tant qu'il vécut, Régine parut être heureuse. Quand il fut mort, tu la conduisis en chien enragé... Combien de fois, dis, l'as-tu traînée, la femme, par les cheveux à travers ton salon ?... Et combien de fois, dis, lui as-tu répété : « Tu ne mourras donc pas ? Si tu veux mon bonheur, tâche de mourir bien vite... »

Le duc avait laisser échapper une sourde exclamation d'effroi et d'horreur...

— Tu ne me crois pas, mon fils ?

— Non, non, ce serait trop affreux...

— Regarde-le... il ne pense même plus à nier et il commence à avoir peur...

En effet, Mauléon considérait avec épouvante cet homme qui connaissait et bien certaines hontes secrètes de son existence...

Bastien fit un pas vers lui. Gaspard recula du même pas. Et il était si près de la mare, sans s'en douter, que le moindre recul, de nouveau, l'y ferait glisser.

L'infirme agita sa tige de fougère, en regardant la lune.

— Dévoile, dévoile cette âme criminelle, herbe magique... hâte-toi de tout révéler, car tu ne possèdes de vertu que pendant le passage du croissant entre l'orme et le bouleau... Que vois-je ?... Bien que tu sois jeune encore, il y a longtemps que tu as commencé la vie de crimes... Oui, tu me la montres, herbe magique... Je vois, je vois, dans cette forêt, dans ce sentier où nous sommes, une jeune et belle femme, oui, belle entre toutes, et qui était très pauvre et que l'on ne croyait pas honnête à cause de cela et parce qu'elle était vagabonde. Je le vois... elle était robuste et élégante... elle faisait des tours de force sur les places publiques, dans les villages de l'Argonne, de la Meuse et des Ardennes...

La voix de Bastien trembla... eu souvenir de sa mère...

Puis il dompta cette émotion :

— Et l'homme qui s'approche d'elle, en profitant de la solitude de ce bois, c'est toi, c'est bien toi... Mauléon... l'herbe magique me retrace tes traits... c'est ton visage dangereux, ton masque de douceur trompeuse... Que tu veux-tu, à la saltimbanque ?... Tu l'outrages et tu lui offres de l'or... Elle refuse, indignée, et tu l'outrages encore... Elle est belle, et tu la veux, cette femme, et tu n'as pas pitié de sa probité et de sa misère... Que vois-je ?... Hâte-toi, herbe magique, herbe du grand Merlin, l'enchanteur... hâte-toi de me montrer ce qui se passe, car voici la lune qui éteint le bouleau et lusqu'à demain à pareille heure je ne verrai plus... Mais je vois, je vois un homme, un colosse, qui accourt pour protéger sa femme... Et toi, méprisable lâche près de lui, tu le frappes de la cravache... Et le colosse te prend dans ses mains de géant et il vient... Ah ! ah ! ceci est un amusant spectacle, en vérité... il vient de plonger la tête, jambes en l'air, dans cette mare, dans cette boue, comme s'il avait deviné, le méri qui se vengerait, que cette boue immonde était pour toi un symbole...

— Qui es-tu ? Ah ! je veux savoir qui tu es ! hurle Mauléon...

— Dévoile, hâte-toi, herbe magique... Ah ! ce que je vois est plus terrible... Ce que